

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 24 Novembre 1831.

Avec permission du Magistrat. — Editeur, C.-H. WOLFRATH, impr. du Gouvernement et du Magistrat.

## ARTICLES OFFICIELS.

1. Le bureau de la Trésorerie est maintenant dans la maison Montmollin, place des Halles. Il sera ouvert tous les lundis et jeudis, dès la cloche du matin à midi et demie, et de trois heures à cinq du soir, sans exclusion des autres jours de la semaine, lorsqu'il sera possible à M. le Trésorier-général de s'y trouver.

## VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

2. Ensuite de permission obtenue, Justin Comtesse, aubergiste, à Bevaix, exposera en mises publiques, le lundi 5 décembre et jours suivans, sous de favorables conditions, tout son mobilier, qui consiste principalement en literie, meubles, batterie de cuisine, outils aratoires, quelques meubles de cave et autres articles trop longs à détailler.

3. On exposera à l'enchère, jeudi 24 courant, dès les 9 heures du matin, sous l'aub. du Poisson, plusieurs meubles et effets, tels que, literie, linge, étain encore en bon état, batterie de cuisine et différens objets trop longs à détailler, provenant de l'hoirie Claparède. On invite aussi les personnes qui auraient des réclamations à faire, ainsi que celles qui pourraient devoir à la dite hoirie, de s'approcher au plus vite des frères Claparède.

On prévient le public que les enchères de l'hoirie Claparède, n'ayant pu avoir lieu au poids public, se feront également le 24 courant, dans le magasin sous l'auberge du Poisson.

## A VENDRE.

4. M. Baumann-Peters informe le public qu'il vient d'arriver de Paris, avec un assortiment complet de fournitures de peinture et de dessin, tels que crayons anglais et autres, craies, pinceaux, couleurs anglaises, dites pour la teinte orientale et pour la peinture chinoise, papiers anglais et français, dits de Bristol, d'ivoire et végétal, ainsi qu'un grand choix de nouveaux objets en bois blanc et peints, les plus nouvelles lithographies pour décalquer, principes de paysage, fleurs peintes, oiseaux, papillons, etc., etc. Il espère, par le bon choix de ses marchandises et la modicité de ses prix, obtenir la confiance qu'il sollicite. — Le même se propose de donner aussi des leçons de plusieurs nouveaux genres de peintures sur bois, velours et taffetas, tels que 1<sup>o</sup> la teinte orientale perfectionnée, qui offre aux personnes qui ne connaissent pas le dessin la facilité d'apprendre en six leçons, à peindre des fleurs, oiseaux, papillons, etc. 2<sup>o</sup> Peinture chinoise, où l'on peut apprendre en 4 leçons figures, fleurs, etc., en or ou en couleurs. 3<sup>o</sup> La chiffonnanie, genre tout nouveau, imitant la porcelaine, qu'on peut apprendre en même temps que les autres. Les personnes qui désireront voir des modèles de ces différens genres de peinture, ou celles qui auraient l'intention d'en prendre des leçons, sont priées de s'adresser à lui-même, dans son magasin à la Croix-du-marché, au-dessus de celui occupé par M. Dorn, au 2<sup>e</sup> étage.

5. Le Sieur Jeanneret-Perrot, de meure actuellement au rez-de-chaussée, soit au plain-pied de la maison de M. Ls. Kratzer, instituteur, rue des Moulins N<sup>o</sup> 153, à Neuchâtel, où il est amplement fourni de son thé contre les maux de poitrine et mauvais rhumes qui s'attachent au poulmon et qui étant négligés tombent en étié ou langueur et deviennent mortels; thé approuvé et expérimenté, à 1 franc de France le paquet. Il a en commission un grand feuillet en chêne, soit table, pour 14 personnes, d'une grande beauté, à vendre à bas prix. Il prévient le public qu'il en faut boire trois paquets de suite pour en sentir les bons effets, et toujours boire tiède.

Mlle. Susette Grossmann, demeurant actuellement à Fahy, annonce à ses pratiques et aux personnes qui veulent bien se servir chez elle, qu'elle vient de recevoir un nouvel assortiment de chocolats sucrés et sans sucre, de différens prix, dont les qualités ne laissent rien à désirer; et pour faciliter les amateurs, elle a fixé un dépôt dans le magasin de Mlle. Perrelet, sur la Place du marché.

Auguste Borel, rue de la Balance, en se rappelant au souvenir des personnes qui peuvent avoir l'emploi des articles qui lui restent de sa liquidation, a l'honneur de les aviser que pen-

dant la saison rigoureuse, il ne tiendra son magasin ouvert que le jeudi de chaque semaine.

8. 4 à 500 bouteilles vin rouge de 1825, premier choix, à un bon prix; on les cédera en quelle quantité qu'on le désirera. De plus, une belle cahute pour chien. S'adr. au bureau d'avis.

9. L'on trouvera chez Mlle. Rose Wittnauer, à la Grand'rue, du raisiné du château de Vau-marcus, à 16 batz le pot.

10. Véritable rhum de la Jamaïque. S'adresser à Mlle. Célestine Bratteler, à Auvernier.

11. De rencontre, un fourneau blanc peint en bleu, qui a servi, qu'on céderait à bas prix, faute de place, ainsi qu'un autre à quatre angles vert. S'ad. à maître Traxeler, à St. Nicolas.

12. M. Preud'homme-Favarger informe le public, que les propriétaires de l'établissement du vin mousseux de la Rochette, lui ayant exclusivement confié la vente de son produit, on peut avoir dès aujourd'hui de ce vin champagné, dans son magasin près du Temple-neuf, à raison de 18 batz la bouteille, le rosé comme le blanc. Les propriétaires de cet établissement possédant des vignes dans les meilleurs quartiers du vignoble, offrent cet avantage de pouvoir chaque année destiner à cette fabrication des qualités supérieures, et quant au prix, ils le fixeront toujours aussi bas que celui des autres établissemens de ce genre.

13. MM. les propriétaires qui ont demandé des bornes de roc vif taillées, et ceux qui auront l'intention de faire aborner leur terrain, sont priés d'indiquer à Clerc, arpenteur, à Corcelles, les quartiers où il doit faire déposer les dites bornes.

14. M. Muret-Fasnacht, à Morges, offre de fournir en mars prochain, des chapons de vignes, plantées en plant choisi de fendans verts et roux, ses vignes n'ayant point souffert de la grêle, il exécutera avec soin les commissions qu'on voudra bien lui adresser; il remettrait encore 4 à 500 barbes soit poudrettes de deux ans, du meilleur plant de fendans, qu'on pourra avoir quand on voudra.

15. A bas prix, un tas de fumier. S'adr. à David Gacon, à Serrières.

16. Un véritable manteau écossais pour dame, (Royal Stuart), acheté au dépôt de la fabrique, et que l'on cédera à un prix raisonnable. S'adr. à la Grand'rue, n<sup>o</sup> 239, au second étage.

17. Chez Bohn, chaudronnier, de rencontre, un tambour en rosette aussi bon que neuf, qu'il cédera à un prix raisonnable; il offre aussi d'en établir des neufs, proprement faits et à un prix satisfaisant: il continue à être bien assorti en marchandises de son état, et se charge aussi des étamages et raccommodages qui y ont rapport.

18. M<sup>me</sup> Boyer vient de recevoir un bel envoi de chemises d'hommes en calicot. La même offre à louer pour Noël, un magasin situé sur le Pont-des-boutiques.

19. Chez L<sup>e</sup> Fillieux, jardinier, à Fahy, de beaux noyers à coque tendre, belle tige; des pattes d'asperges de deux ans, et de beaux maronniers roses.

20. Un poids de 26 livres en plusieurs pierres étalonnées, avec ou sans le balancier, à bas prix. S'adr. à Félix Billon, fondeur-mécanicien, à Pesoux.

21. J.-C. Schmid, culotier-bandagiste, est toujours très-bien assorti en bandages et bretelles élastiques, gants de Fleurier et autres, gants fourrés en agneau et tricotés en laine, casquettes en drap et en pelisse de tout genre, etc. — Le même vient de compléter son assortiment de pelleterie, qui se compose entre autres, de palatines, pélerines, boas, petits coliers de toute qualité, cols de manteaux pour homme et pour femme, chancelières, etc., en toute sorte de fourrures et au plus juste prix. Il se charge également de tous les ouvrages qui ont rapport à ce genre de commerce.

22. Un tas de bon fumier d'environ 1000 pieds carrés, ou à échanger contre du vin. S'adr. à Jean Hermann, aubergiste, au Raisin.

23. La vente des livres de la Société de lecture, aura lieu mardi 6 décembre prochain, à trois heures après midi, chez St. Jean, où l'on peut voir le catalogue et donner des commissions.

24. Un char neuf, bien ferré, et pour un cheval. S'adr. à D.-F. Borel, maréchal, à Cormondrèche.

25. Un tas de fumier d'environ 3000 pieds. S'adr. à l'hôtel du Faucon.

26. Environ 240 pots de vin rouge 1827, première qualité. S'adr. à H. Kuntzer, tonnelier.

27. Jeudi 24 courant, après-midi, on vendra en bloc ou par pièces, au 3<sup>me</sup> étage de la maison Caumont, un parti de corsets neufs, qui sont parfaitement soignés, de la fabrique de feu M. Matthias Schlencker, et qui seront cédés à un grand rabais du prix courant. On détaillera de même à un prix avantageux, un reliquat d'étoffes première qualité, à l'usage des corsets.

28. Chez M. Guéhard-Bonhôte, environ 200 pts. de vin 1826 blanc, et 100 pots 1830, rouge. Plus, deux grandes bosses et quelques tonneaux vides.

29. J.-P. Fallet, serrurier, offre un grand balancier, avec les chaînes et plateaux ferrés, et 5 poids en fer de 95 livres pièce, lequel il cédera à bon compte, en prenant l'assortiment.

30. Un tas de foin de 10 toises, bien conditionné. S'adr. à D.-F<sup>s</sup> Jeanneret, à Engollon.

31. Un fourneau potager, qui n'a jamais servi. S'adr. au bureau d'avis.

32. M. H. Silliman, de plus en plus décidé à liquider son commerce, vendra au plus bas prix, sans considération de la hausse survenue sur les laineries, ce qui lui reste en draps, baths, peluches, flanelles, mérinos, napolitaines, bas de laine d'Angleterre, couvertures, etc. etc.; de même que les cotonnades, velours, futaines, toiles, indiennes de Mulhouse et autres, mouchoirs de col, de poche, mouchoirs façon des Indes, mousselines des Indes unies et autres. Son magasin, comptoir et arrière-magasin, sont à louer, avec les accessoires qui s'y trouvent, dès Noël prochain.

33. Chez MM. Roy père et fils, des draps de toutes couleurs et qualités, entr'autres des gris mêlés, décatés fins et forts au bas prix de 63 b., dits noirs  $\frac{4}{3}$  (achetés à Sedan), grand teint, à 75 bz., casimirs bleus et verts, à 35 et 42 bz., dits mêlés et rayés pour habillemens d'enfans à 21 et 30 bz., draps de Silésie à 28 bz., cuirs de laine, circassiennes de 56 à 63 bz., Thibet à 75 bz., castorines anglaises à 50 et 63 bz., baths anglais croisés  $\frac{4}{4}$  à 23 et 25 bz., lady-coating première qualité,  $\frac{5}{4}$  frisés et autres à 36 et 45 bz., sibériennes, calmoucks, flanelles de toutes qualités, molton à 12 bz., mérinos anglais noirs à 8 bz. et dits plus fins, écossais cadrillés pour manteaux, moirés de toutes couleurs, à 16 et 18, dits avec dessins à 20, damas en laine à 35 bz., velours d'Utrecht à 50 et 63 bz., mérinos anglais surfins larges pour rideaux, couvertures en laine de tous prix, dites en coton courte-pointes à nœuds et médaillons, dites en piqués, couvre-pieds en soie à double face; tapis de table anglais à 35 bz. et autres plus fins de toutes couleurs, descentes de lit, devants de canapés et de cheminée, tapis pour appartement de 3 pieds de large, à 28 et à 48 les plus fins, couvertures de chevaux tout laine à 25 et à 36 bz., tapis à la pièce pour le même usage, schirtings anglais, toiles de coton de couleur pour doublure, percales de Suisse et anglaises, jaconats anglais, batiste d'Ecosse, mousselines imprimées, basins gaufrés anglais à 8 bz., nanquin des Indes large, par  $\frac{1}{2}$  au. à 31  $\frac{1}{2}$  la pièce; foulards en soie de l'Inde à 23 et 25 batz, dits impressions de Londres à 42 bz., cravattes de soie de l'Inde noires et de couleurs, cols de soie forme nouvelle, avec nœuds ou sans nœuds, dits militaires, faux cols de chemise, cols pour mettre dans les cravattes, bretelles mécaniques à 18 et à 21 bz., autres plus fines, gants de toute espèce; carniers avec filet à 42 batz, autres plus chers, poires à poudre et sacs à plomb à ressorts, capsules garanties la boîte de 500 à 10 batz et demi, manteaux de chasse, imperméables, etc. etc., brosses anglaises pour habits et pour cheveux, brosses à barbe, véritable savon Windsor de Preiss et Gosnell; encre à marquer le linge, agraffes de manteaux, épérons à boîtes et à ressorts, cravaches et fouets anglais; longs caleçons en tricot de laine anglaise, à 60 bz., dits en coton excellent au bas prix de 35 bz., gilets de laine et autres articles. Voulant quitter les affaires et liquider leur commerce, ils vendent tous ces articles, qui sont de parfaite qualité, au prix coûtant, désirant profiter de la saison pour les objets de lainerie qu'ils ont achetés il y a un an, avant l'augmentation, et qui par conséquent, sont tous au-dessous des prix actuels de fabrique.

34. D'après la baisse qu'ont éprouvé les chapeaux de soie, M. Peillon les cédera à 60 batz, belle qualité.

35. D. Bechdorf, maître sellier, sous la Croix fédérale, vendra jeudi prochain, deux wurst sur 4 ressorts, essieux en fer, bien conditionnés; plusieurs malles, sacs de voyage, une selle de Dame, deux pierres à broyer les couleurs, ainsi que plusieurs autres articles de sellerie; le tout à très-bas prix.

36. Environ 900 pieds de fumier de vache. S'adr. au moulin de la Prise, près de cette ville.

37. M. Humbert vient d'établir en cette ville une nouvelle pharmacie, qu'il aura soin de tenir constamment pourvue de tous les articles de premier choix et de première qualité, qui ont rapport à son art; il s'efforcera par là aussi bien que par ses soins et son exactitude dans la confection des médicaments, de mériter la confiance qu'on voudra bien lui accorder. Sa pharmacie est située sur la place, à l'angle du bâtiment des Halles, dans le local de l'ancienne pharmacie Prince.

38. Un service en terre anglaise, bords à feston, composé de 35 plats de diverses grandeurs, 11 et demi douzaines d'assiettes, 15 dites à dessert, 6 saladiers longs, 9 ronds, une soupière, 2 sauciers, 4 paniers à fruits, 18 tasses à crème. On cédera le tout à bon compte. S'adr. au bureau de MM. Vaucher-DuPasquier et Cie.

39. Au magasin de la maison de M<sup>me</sup> veuve Favarger, rue de l'Hôpital, n° 207, on vient de recevoir un grand assortiment de gilets fins et bas de laine, fil et coton, schalls en laine, Thibet depuis trois quarts à deux aunes, rubans de gaze dans les derniers goûts, et rubans en satin, galons pour souliers, satin pour chapeaux, couvertures en laine et en coton, cotons à coudre. Ces marchandises se vendent au-dessous du prix de fabrique, ne pouvant rentrer en France. Le dit offre pour Noël, le magasin qu'il occupe.

40. Chez M<sup>me</sup> DuPasquier-Borel, Grand'rue, des napolitaines, mérinos saxes et français, peluches, baths, castorines, flanelles fines et ordinaires, pierrelattes, draps zéphirs pour manteaux, draperies diverses, de L. 5 à 15 l'aune; schalls  $\frac{1}{4}$  laine unis, avec franges, robes d'enfants en laine, gilets et jupes tricotés en bourre, ouattes, futaines moltonnées gris et blanc, indiennes de Mulhouse et autres, cotelines en tout genre, toiles rousses de 36 aunes la pièce, dites mi-blanc  $\frac{2}{3}$  pour chemises, shirtings anglais et toiles de coton diverses; le tout au plus juste prix possible.

41. Mélanie veuve Borel, offre toute espèce d'excellents fruits et des marons crus ou rôtis; elle se recommande aux amateurs et les traitera aussi favorablement que les circonstances le permettent; son détail est à la Croix-du-marché.

42. M<sup>me</sup> Bovet née Depierre, rue des Moulins, vient de recevoir un assortiment de matelas en coton dans les prix de L. 11 : 11 s. et 13 : 13 s. ainsi que des canapés à L. 21 la pièce. On trouve aussi chez elle des cotons moulinés blanchis, ainsi que des fils simples, écrus pour tisser ou tricoter à bas prix, de même que du riz de Piémont, à raison de 9 cr. la livre, en en prenant au moins une balle d'environ 140 livres.

43. Chez M. F.-L. Borel cadet, des toiles blanches  $\frac{3}{4}$  et  $\frac{5}{6}$  en fil de lin pour fourres, draps de lit et chemises d'enfants, plus des toiles rousses  $\frac{4}{4}$  en fil de ritte, ainsi qu'en  $\frac{5}{8}$  et  $\frac{3}{4}$  rousses en fil de lin pour linge de cuisine, dites pour paillasses: le tout à des prix satisfaisants.

44. (Ou à louer.) Un excellent piano-forté de première qualité, à 6 octaves. S'adr. au bureau d'avis.

45. Louise Borel, modiste, annonce au public qu'à Noël elle occupera le magasin de M. Pettavel, à la Grand'rue, n° 304. Elle est toujours bien assortie en chapeaux de satin et étoffe, à 2 pièces de 5 francs et 2 gros-écus, en velours le prix dépendra de la façon du chapeau; elle continue d'être assortie en rubans taffetas en gros et en détail, et à prix modiques; elle se recommande à toutes les personnes qui désireront de ses ouvrages, ne doutant pas de les satisfaire.

46. Les frères Lombard, marchands de parapluies, à la Grand'rue, viennent de recevoir un assortiment de couvertures en laine et en coton, grises et blanches, de toutes les qualités et de tous numéros, qu'ils peuvent céder à très-bas prix. De plus, un assortiment de gilets, jupons et caleçons, en laine et en coton, pour hommes et femmes; ils sont très-bien assortis en parapluies et se recommandent aux personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance.

47. (Ou à louer.) Pour Noël prochain, la jolie petite maison mouvante de M<sup>lle</sup> Hinche, au milieu du village de Cormondrèche, près de la fontaine, jardin et verger. S'adr. à M. le justicier D. Bourquin, au dit lieu.

#### IMMEUBLES.

48. La famille de feu le Sieur Perret, vivant sautier de la Sagne, expose en vente les immeubles suivans du défunt, lesquels se composent; 1° D'une maison à deux appartemens sise au village de la dite Sagne, propre pour le labourage, solidement bâtie, ayant une grande et très-bonne cave, construite nouvellement, deux

belles prises de terres labourables contiguës, dessus et dessous de la route, avec six autres pièces de terre dure et sagnes, labourables à différens emplacements peu éloignés, toutes très-aisées à cultiver, d'abondant rapport et de bonne qualité. La récolte pouvant servir à l'hivernage de 5 ou six vaches. 2° Une maison située au bout du côté de bise du village de la Sagne, très-logeable et bien maintenue, avec une cuve neuve, d'où on reçoit l'eau à la cuisine, jardin et de belles appartenances. 3° Une autre maison d'un appartement, située au Communet, bien logeable et à proximité d'une fontaine, jardin et appartenances. 4° Trois côtes en forêts situées à la côte de Marmoud, deux desquelles sont emplantées de beau bois à brûler et pour maintenance, l'autre d'une jeune recrue bien fournie. Tous ces immeubles sont situés avantageusement pour les cultiver; le tout sera vendu collectivement ou chaque pièce séparée au choix de la famille exposante. Le tout mis au premier prix de 300 louis, outre vins et étrennes. Le Sieur sautier Perret, fils, fera voir le tout, et les amateurs apprendront les conditions de la minute, chez le Sieur Convert, greffier de la Sagne, qui recevra les enchères. Le jour de la passation est fixé au lundi 28 novembre courant, à l'auberge de la Croix-blanche, dès les 6 heures du soir. La dite famille offre de bon foin pour consumer sur place.

#### ON DEMANDE A ACHETER.

49. De rencontre, une glisse avec un banc, ou un traîneau à coffre, simple, léger, et pour deux personnes. S'adresser le plutôt possible à M. d'Ivernois, à la Mairesse, près de Colombier.

50. De rencontre, un grand paravent à placer dans une chambre. S'adr. à M. Marthe, serrurier, en ville, lequel offre à louer une grande salle propre et bien éclairée, pour y entrer à Noël.

51. De rencontre, un petit balancier avec ses poids. S'adr. à M<sup>lle</sup> Rose Wittnauer.

52. De rencontre, un bureau soit bonheur du jour. S'adr. à M<sup>me</sup> Péter-Ware.

53. De rencontre, un petit fourneau portatif en catelles, avec ses tuyaux. S'adr. à MM. Drose et comp.

54. M. Vust, pasteur de Boudry, demande à acheter pour la bibliothèque populaire de sa paroisse, la collection des feuilles religieuses du Canton de Vaud. Le même prie les personnes qui pourraient avoir à double des ouvrages propres à faire partie d'un tel dépôt, et qu'elles fussent disposées à céder à très-bon compte, de l'en aviser, soit M. Gerster, libraire, en ville.

#### A LOUER.

55. Pour la St. George prochaine, à Valangin, une vaste maison qui se compose de deux étages, avec cave, etc. S'adr. au justicier A. Quinche, au dit lieu.

56. Un logement près du Temple-neuf, composé de deux chambres à fourneau, deux cabinets, deux caveaux, chambre à resserrer et galetas. S'adr. au bureau d'avis.

57. Le jardin de M<sup>me</sup> de Tribolet-Vaucher, vis-à-vis l'hôpital Pourtalès, dès Noël prochain.

58. Pour Noël, un logement dans la maison d'Henri Vuithier, au carré de la rue neuve. S'adr. au propriétaire.

59. Pour Noël, un grand magasin et arrière-magasin; si on le désire on pourra céder un logement dans la maison. S'adr. à M. Prince-d'Aumont, rue de l'Hôpital, n° 273, au 3<sup>me</sup> étage.

60. Pour Noël, une boutique au bas de la maison de M. L. Perrin, rue de la Balance. S'adr. pour les conditions, au propriétaire.

61. Pour Noël, un appartement à l'Ecluse. S'adr. à Chs Naguel.

62. Pour Noël, dans une des plus jolies expositions de la ville, un appartement bien distribué, composé de 4 pièces, outre les dépendances. S'adr. au bureau d'avis.

63. Pour Noël, au 1<sup>er</sup> étage de la maison N° 193, rue des Chavannes, un logement composé de deux chambres, une grande cuisine fort commode, une chambre à serrer, un endroit sous la cuisine à cacher au moins 1  $\frac{1}{2}$  toises de bois, caveau et anticave. S'adr. au premier étage de la dite maison.

64. Aux bains, une chambre meublée et qui a cheminée et fourneau, ainsi que la pension, si on le désire; on peut y entrer de suite. S'adr. à Schmid-Gorgerat.

65. Pour Noël, près de la Place, une boutique et un logement au premier étage: plus, à vendre une grande chaudière en fer, une arche farinière, un buffet à deux portes, un bureau, un fourneau en fer, un tour-de-lit en cotonne avec le cadre, et plusieurs choses trop longues à détailler. S'adresser au bureau d'avis.

66. Un appartement remis à neuf, cuisine, chambre à resserrer, galetas, cave et jardin, de suite ou pour Noël. S'adr. à Jonas Maire, à Corcelles.

67. Pour entrer de suite ou pour Noël, une maison avec une tannerie, avantageusement située pour la fabrication, et pourvue de deux cours d'eau. S'adresser à M. Prince d'Aumont, qui indiquera.

68. Pour Noël, dans la maison de M. Louis Perrot-Portalès, rue des Moulins, sur le derrière, un appartement composé de deux chambres, cuisine, cour, galetas. S'adr. au propriétaire, ou à Sandoz, tailleur, dans la dite maison.

69. Au centre de la ville, un cabinet meublé ou non meublé, par mois. S'adresser au second étage de la maison de M<sup>me</sup> Favarger, rue de l'Hôpital.

70. On offre à louer à une personne tranquille, une jolie chambre meublée, bien éclairée et très-saine. S'adr. au bureau d'avis.

71. De suite, le second étage d'une maison située au faubourg du Crêt, ayant vue sur la grande route et sur le lac. Cet appartement, dont la belle exposition ne laisse rien à désirer, et qu'on louera ensemble ou séparément, meublé, se compose de six chambres qui se chauffent, cuisine, chambre de domestique, dite à serrer, galetas, bonne cave, et autres aisances. On pourrait y ajouter, si cela convenait, la moitié d'un jardin et d'une écurie. S'adr. à M. Jean-Daniel Andrié.

72. Pour Noël, une boutique au bas de la maison Wallingre, du côté de la Place d'armes, occupée par J. Butikofer, faiseur de chaises. S'adr. au propriétaire.

73. Pour Noël, une chambre à fourneau, avec ou sans meubles. S'adr. à M<sup>me</sup> veuve Drose.

74. Un piano à six octaves. S'adr. à M<sup>me</sup> Petit-pierre-Meuron.

75. Au centre de la ville, une grande cave voûtée qui pourrait servir de magasin, et trois ou quatre chambres meublées. S'adr. au bureau d'avis.

76. On offre à louer des chambres agréables et bien meublées, avec cheminée et fourneau, ainsi que la pension. S'adr. à veuve Perrochet.

77. Par suite d'arrangements particuliers, l'auberge de la Croix fédérale, située sur le Crêt du Locle, est offerte à amodier pour la St.-George 1832. — Placée à une distance à peu près égale de la Chaux-de-Fonds et du Locle, elle est non-seulement un relais pour les voyageurs, mais le but très-fréquent d'une promenade agréable et facile pour les personnes de ces 2 villages, qui y trouvent une belle salle pour la danse, des chambres propres, un jeu de boules et toutes les récréations dont les habitans des montagnes sont naturellement amateurs. S'adr. pour d'ultérieurs renseignements à M. Abram-Louis Prince, dans la dite auberge.

78. Pour Noël prochain, un logement au faubourg, composé de deux chambres à fourneau et une à cheminée; plus, une chambre garnie ou non garnie. S'adr. au bureau d'avis.

79. Pour Noël, au Prébarreau, un logement composé d'une grande chambre, cuisine, cave et portion de galetas. S'adr. au propriétaire.

80. Pour Noël, dans la maison d'Abram-Henri Roulet, à Peseux, un appartement contenant une chambre à fourneau, deux cabinets, une cuisine, une cave, un galetas, et, si on le désire, une grange et une écurie. S'adresser au propriétaire.

81. Un cabinet bien éclairé, au troisième étage de la maison Probst, à côté de la petite boucherie; ce cabinet est indépendant de toute autre chambre; il se chauffe par la moitié d'un fourneau. S'adr. à la veuve Salquin.

82. Pour Noël, la propriété du Sablon, soit partie, consistant en une belle maison presque neuve, et un jardin planté d'arbres fruitiers, situé sur la route des Montagnes, à l'entrée du chemin des Fahys. On sera accommodant pour les conditions et réparations, surtout si le bail est fait pour un certain nombre d'années. S'adr. à M. DuPasquier-Terrisse, rue des Epancheurs.

#### A AMODIER.

83. Pour la St. George 23 avril 1832, les propriétés suivantes: 1° Le domaine du Bugnet avec l'auberge qui en dépend. 2° Les deux montagnes réunies du Fornel, dessus et dessous, voisines du Bugnet. 3° Un domaine au village du Pasquier, dont la maison a droit de vendage de vin. S'adr. à M. Jacottet, notaire.

84. La forge appartenant à la Commune de Dombresson, avec le logement et jardin à proximité, étant à remettre pour la St. Georges 23 avril 1832, les personnes qui pourraient avoir des vues sur cet établissement, qui est muni des principaux outils nécessaires à l'état de maréchal, sont priées de s'adresser au Sieur Charles-Henri Fallet, qui occupe actuellement cette forge, ou à M. J.-P. Fallet, maître serrurier à Neuchâtel, qui s'empresseront de faire connaître les conditions de la remise. Les amateurs sont priés de s'annoncer pour le plus tard le 25 décembre prochain.

81. Une jeune fille du canton de Berne, très-robuste, habituée aux gros travaux de la campagne, tels que faucher, battre en grange, traire et conduire le bétail, désire trouver une place pour Noël prochain où elle pût être occupée dans le genre ci-dessus, auquel elle est le plus propre. Auguste Borel, à la Goulette, au-dessus de St. Blaise, en peut donner des informations.
82. Une femme désire trouver un nourrisson. S'adr. au vigneron de M. Reynier, à Hauterive.
83. Un jeune homme âgé de 23 ans et muni de bons certificats, désirerait trouver en ville une place pour Noël, pour travailler à la campagne, soigner des chevaux, etc. S'adr. au bureau d'avis, ou à l'auberge du Cerf.
84. Un jeune homme, tailleur de son état, mais ne pouvant le continuer vu que pour sa santé il a besoin de mouvement, désirerait se placer comme domestique ou valet de chambre; il pourrait aussi faire quelques écritures et ne serait point exigeant pour le gage, dans les premiers temps surtout. S'adr. à Borel, sous-hôpitalier.
85. On demande pour Noël, une femme de chambre qui fasse en même temps le service de seconde, qui ne soit pas de la première jeunesse, qui ait déjà servi, et sache faire les ouvrages de son sexe. On ne la prendra que d'après de bons témoignages. S'adr. à Fanchette Philippin, rue des Chavannes.
86. Une fille du canton de Bâle désirerait trouver de suite une place de femme-de-chambre, ou, à défaut, soignerait un petit ménage; elle peut produire d'excellens certificats. S'adr. au bureau d'avis.

**OBJETS VOLÉS, PERDUS OU TROUVÉS.**

87. Le lieutenant Lerch prie la personne qui pourrait avoir depuis quelques années, son hausse-col, de bien vouloir le lui renvoyer; il porte légèrement son nom, mais il pouvait facilement être remarqué, pour être rendu depuis à son propriétaire.
88. On a perdu, le 27 ou le 28 novembre, une boucle d'oreille en or avec un ornement en émail; la personne qui l'a trouvée, est priée de la rapporter au bureau d'avis, contre récomp.

89. On a perdu, mardi 22 courant, depuis la ville au Pertuis-du-Soc, le poids d'une romaine, que l'on prie de remettre au bureau d'avis.
90. On désirerait avoir de seconde main, pour l'extérieur, le Constitutionnel, le Tems, le National ou le Journal des Débats, deux ou trois jours après leur arrivée; faire connaître les conditions à M. Junod, Croix-du-marché.

**AVIS DIVERS.**

91. La Commission d'éducation du Locle pouvant, grâce au don du Roi, établir six écoles de quartiers, invite les régens qui voudraient desservir de tels postes pendant trois mois au moins, dès le 2 janvier 1832, à annoncer leurs intentions et à faire parvenir leurs certificats à Messieurs les pasteurs Andrié ou de Géliou, avant le lundi 5 décembre de la présente année, jour où les aspirans devront se présenter à dix heures du matin, dans la maison de ville du Locle, pour y être examinés essentiellement sur la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'histoire sainte et le chant sacré. Ces régens recevront cinquante-deux batz et deux crutz par semaine pour six heures de leçons pendant la journée; ils auront de plus le bénéfice de celles qu'ils devront donner pendant la veillée.
92. Dans un local sain et bien éclairé, M. L'Epplattenier reçoit des jeunes gens auxquels, pendant 32 heures par semaine, il donne des leçons particulières, appropriées à leur âge et à leur capacité. Le petit nombre d'écouliers qu'il peut admettre à ses leçons, la modicité du prix et les soins qu'il prend, lui font espérer que les parens voudront bien l'honorer de leur confiance.

**SOCIÉTÉ SUISSE**

*pour l'assurance du mobilier.*

*Extrait du Journal de Genève.*

93. En parcourant les trois derniers rapports de la Société suisse pour l'assurance du mobilier, on verra que ceux qui ont été assurés dans les bâtimens de première classe en pierres et tuiles, ont payé pour primes, soit contribution d'assurances,  $\frac{1}{2}$  o/oo en 1829,  $\frac{3}{4}$  o/oo en 1830,

$\frac{1}{2}$  o/oo en 1831, c'est-à-dire 58/100 de un pour mille en moyenne par an, et cependant la Société a pu mettre en réserve une somme de près de  $\frac{1}{2}$  00/00 de son capital assuré, somme qui servira pour les premiers besoins des années suivantes, et diminuera d'autant les contributions futures à réclamer des assurés. En sorte qu'il n'y a pas d'exagération à dire que le taux de l'assurance à la Société Suisse est, d'après la moyenne de ces trois années, moitié de celui que demandent la plupart des Sociétés à primes fixes, dont les tarifs portent cette classe de risque à un pour mille. Notre Canton a fait assurer à cette Société pour 2,849,840 livres de Suisse de mobilier, et sa quote-part des indemnités et des frais d'administration, s'est élevée à 1574 liv. 26 raps. Zurich est celui qui a la plus forte somme assurée; elle est de 11,945,484, liv. Unterwald n'en a que pour 31,865 livres. Valais, Uri et Tessin n'ont rien fait assurer. Le total des recettes, en 1831, a été de 67,158 livres, 18 raps.; les dépenses ont été de 43,346 liv. 18 raps. Il y a donc en réserve une somme de 26,175 liv. 86 raps. La Société possède en outre 309,000 livres d'actions comme fonds de réserve. Enfin, pendant les 5 années de son existence, elle a payé 125,510 livres pour indemnité complète des pertes éprouvées par les sociétaires. Ces faits en disent plus que tous les raisonnemens en faveur d'une association qui, nous n'en doutons pas, prendra toujours plus de faveur parmi nous. — On peut se procurer le dernier compte rendu à la Société, chez M. Henri Silliman et chez les autres agens de la dite Société.

94. Justin Comtesse, aubergiste, venant de faire l'acquisition de l'hôtel de la Maison-rouge à Yverdon, pour le desservir dès le 1<sup>er</sup> Janvier 1832, se recommande à MM. les voyageurs et fera son possible pour les satisfaire pleinement.
95. Le Sr. Ferdinand Morel et sa femme Marie, née Filingre, domiciliés à Corcelles, ayant été pourvus d'un curateur par connaissance de l'honorable Cour de justice de la Côte du 19 courant, en la personne du sieur Bulard, greffier de cette Cour de justice, celui-ci en infor-

me le public, afin que dorénavant on ne contracte plus avec ses pupiles et qu'on ne leur fasse aucune confiance sans sa participation; déclarant qu'il se prévaudra du présent avis envers tous ceux qui y contreviendront.

96. Le public est informé que l'on marquera les buanderies pour l'année 1832, vendredi 25 de ce mois, dès 9 heures du matin à midi, et dès 2 à 5 heures du soir, et le samedi suivant 26 du même mois après midi seulement, de 2 à 5 h., chez M. J.-J. Berthoud, à la rue St. Maurice.

NB. L'article ci-dessus ayant été omis par erreur dans la précédente feuille, le public est informé que l'on marquera encore les buanderies pour l'année 1832, le vendredi 2 décembre dès 9 heures du matin à midi et dès 2 à 5 heures du soir, chez M. J.-J. Berthoud, rue St. Maurice.

97. Quelques personnes désireraient prendre des leçons d'anglais, et particulièrement de bonne prononciation, cette dernière étant chose essentielle pour elles. S'adr. à M. Loeffler.

98. Susanne née Perdrix, veuve de Samuel Godet, de Cortaillod, y demeurant, ayant demandé et obtenu un curateur, qui lui a été juridiquement établi en la personne du Sieur Abram Vouga-Renaud, ancien d'église du dit Cortaillod, celui-ci en donne avis au public, tout en déclarant qu'il tiendra pour nul et non-avenus tout contrat ou convention quelconque, que sa dite pupille pourrait faire sans la participation et le consentement du dit curateur, qui se refusera à payer également toute espèce de comptes ou confiances qu'on aurait pu faire à sa dite pupille.

99. Crainte de fièvre bilieuse, voire même pire, on offre à remettre, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1832, un abonnement au Journal de Neuchâtel, expirant au premier avril suivant. S'adr. au bureau d'av. ou à M. le receveur Favarger, au Pont-de-Thielle.

100. On demande dans le Canton de Vaud, un emprunt de 37,000 francs de suisse, sur 1<sup>re</sup> hypothèque de biens-fonds évalués juridiquement à 67,065 fr. suisse. S'adr. à M. Grangier cadet, instituteur en ville, qui continue à soigner, dans ses momens de loisir, les intérêts et les affaires des personnes qui lui accordent leur confiance.

101. Le Sieur Romieux, teinturier au Vauseyon, ayant été informé par plusieurs personnes, qu'un bruit circulait dans la ville, qu'il devait

quitter le canton, il vient par cet avis en démentir le fait. Les malveillans qui ont répandu ce bruit étant bien connus, ils sont prévenus de se taire sur son compte, sans cela il se verra forcé de les dénoncer à la police. Son dépôt est toujours chez Mlle. Thérèse Elzinger, rue du Château, où l'on reçoit et livre tous les jours les objets teints ou à teindre.

102. Les Srs. justiciers Frédéric-Constant Borel-Gindraux, et Daniel-François Borel, de Couvet, nommés tuteurs et procureurs d'office des enfans mineurs et absens du Sieur Henri-David Andrié, en son vivant conseiller de commune de Couvet, décédé le 7 octobre dernier, invitent toutes les personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire aux enfans du défunt, à se présenter d'ici au 10 décembre prochain, pour tout délai, chez MM. Dubied père et fils, au dit Couvet, chargés de la liquidation de sa masse, avec leurs titres et créances dûment en règle. Ils invitent pareillement tous les débiteurs et reliquataires à cette masse, à venir s'acquitter dans le plus bref délai, entre les mêmes mains.

#### AVIS DE L'OFFICE DES POSTES.

103. L'office des Postes prévient le public que le bureau des Postes à Neuchâtel, vient d'être transporté vis-à-vis de l'ancien bureau, dans un local mieux approprié aux besoins du service et en même tems pour le public. L'ancienne boîte aux lettres continuera à être visitée et levée pendant qu'elle restera ouverte.

## VARIÉTÉS.

### Sel volatil aromatique des Anglais.

Prenez: Cannelle concassée . . . . . 2 gros.  
Girofle concassée . . . . . 2 gros.  
Ecorces fraîches de citrons . . . 4 onc.  
Carbonate de potasse . . . . . 1/2 livre.  
Muriate d'ammoniaque . . . . . 5 onces.  
Esprit de vin . . . . . 4 livres.  
Eau . . . . . 6 livres.

Mettez le tout dans un alambic, distillez pour obtenir 6 pintes d'un esprit qu'il faudra tenir bouché bien hermétiquement; l'on vend cet esprit dans des petits flacons pleins de sulfate de potasse concassée, afin d'empêcher que la vaporisation ait lieu trop promptement.

#### Seconde recette.

Quelques pharmaciens anglais suppléent à cet esprit avec la préparation suivante, qu'ils vendent également dans des petits flacons bouchés à l'émeril, mais ayant une ouverture assez large. Prenez carbonate d'ammoniaque en petits morceaux, les plus gros que vous pourrez faire entrer dans un flacon que vous emplirez. Ajoutez pour demi-once de carbonate d'ammoniaque:

Essence de citrons . . . . . 30 à 40 gouttes.  
Idem de girofle . . . . . 10 gouttes.  
Idem de cannelle . . . . . 10 gouttes.

Cette préparation est au moins aussi agréable que la première, et a l'avantage de se conserver plus long-tems.

#### PRIX DES VINS

DE LA VILLE ET DU PAYS,  
au 16 Novembre 1831.

1825, blanc, de 26 à 28 cr.	rouge, de 48 à 56 cr.
1826, id. - 22 - 23 -	id. - 24 - 28 -
1827, id. - 23 - 24 -	id. - 40 - 48 -
1828, id. - 22 - 23 -	id. - 26 - 28 -
1829, id. - 17 - — -	id. - 17 - 18 -
1830, id. - 17 - 19 -	id. - 19 - 21 -
1831, id. - 19 - 21 -	id. - 24 - 28 -

#### PRIX DES GRAINS.

1. NEUCHÂTEL. Au marché du 24 Novembre.

Froment . . . . . l'émine bz. 31 à 34.  
Moitié-blé . . . . . — „ 28.  
Mècle . . . . . — „ 20 à 21.  
Avoine . . . . . — „ 7 1/2 à 8 1/2  
Orge . . . . . — „ 15 et demi.  
Epeautre. le quintal L. 15 s. 9 d. 6

2. BERNE. Au marché du 22 Novembre.

Froment . . . l'émine . . . bz. 27 1/2 à 28 1/2  
Epeautre . . . — . . „ 25 à 30.  
Prix moyen . . — . . „ 27 : 3 rap.  
Mècle . . . . . — . . „ 17 à 19 1/2  
Seigle . . . . . — . . „ 16 à 20.  
Orge . . . . . — . . „ 10 à 14.  
Avoine . . . . le muid . . „ 53 à 87.

3. BASLE. Au marché du 25 Novembre.

Epeautre, le sac . fr. 24 btz. à fr. 27 3 btz.  
Prix moyen — . „ 25 : 6 : 9.  
Il s'est vendu . . 1266 sacs froment et épeautre.  
Reste en dépôt 3111 —

NB. Le sac contient environ 9 émines de Neuchâtel.